



Midi-Pyrénées, vers un diagnostic territorial de développement durable

Dans son action en faveur du développement durable, qu'elle ne cesse de réaffirmer depuis huit ans par des politiques incitatives, la Région Midi-Pyrénées a choisi d'élaborer un agenda 21 régional. Ce document vise à mettre en œuvre une démarche et des actions pour le XXI^e siècle, au regard des grands enjeux du développement durable.

Par définition, un agenda 21 a l'objectif d'améliorer la situation actuelle. Son élaboration, qui n'est pas le seul fait des responsables politiques, s'appuie sur la participation des acteurs et actrices de la vie quotidienne et des citoyen-ne-s. Le diagnostic — état des forces et des faiblesses du territoire régional, élaboré à partir des informations connues — contribue à offrir la même information à chacun pour pouvoir dialoguer, négocier et envisager collectivement l'avenir de Midi-Pyrénées.

1

Comment lutter contre le changement climatique ?

Les modes de vie, imaginés par les êtres humains, ont des incidences sur le climat et sur le réchauffement de la planète. La lutte contre ce phénomène destructeur, dû à l'émission de gaz à effet de serre, est une priorité mondiale : avec des responsabilités internationales et locales.

Des objectifs immédiats. Selon les engagements du protocole de Kyoto et afin de limiter le réchauffement à deux degrés supplémentaires, le monde doit diminuer de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Les pays riches devraient les diviser par quatre. D'ici à 2012, l'Europe s'est engagée à les réduire de 8 % et la France à les stabiliser au niveau de 1990.

En Midi-Pyrénées. Le réchauffement climatique est perceptible : par exemple, sur le glacier du massif des Pyrénées en net recul, sur certaines cultures, comme la vigne qui fleurit et fructifie avec quinze jours d'avance. Les émissions de gaz à effet de serre représentent 4,2 % des émissions françaises, ce qui place la région au 13^e rang national. Elles augmentent plus vite que la moyenne nationale et devraient être réduites de 10 % avant 2012 pour respecter le protocole de Kyoto.

Des faiblesses et des atouts. Cette augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre est principalement due aux conditions de déplacement et de chauffage. L'utilisation des transports en commun est encore faible. Le réseau ferré est de qualité insuffisante. L'étalement urbain contribue à l'utilisation de la voiture. Néanmoins, 22 % de l'énergie produite localement est d'origine renouvelable. La production hydroélectrique de Midi-Pyrénées est la deuxième de France. Chaque mois, grâce aux mesures incitatives de la Région, 250 chauffe-eau solaires sont installés par des particuliers. De grandes entreprises ont mis en place des plans de déplacement pour limiter l'usage de la voiture.

• Les **gaz dits à effet de serre** produisent une serre, qui permet la vie sur terre. Ces dernières années, ces gaz sont émis en trop grande quantité, ce qui provoque un réchauffement anormal.

• Défini en 1999, le **protocole de Kyoto** est un traité international qui détermine le calendrier de réduction des émissions de gaz à effet de serre.



2

Comment préserver la biodiversité et les ressources naturelles ?

La biodiversité et les ressources naturelles sont les premières touchées par les modes de vie humains. De très nombreuses espèces animales et végétales sont en danger. Sans changement, les êtres humains eux-mêmes seront menacés. Les catastrophes naturelles risquent de se multiplier.

Une situation exceptionnelle. Entre montagnes et plaines, Midi-Pyrénées jouit de conditions climatiques favorables. Cette situation géographique et climatique contribue à la diversité biologique et paysagère. Elle a aussi des conséquences positives sur la qualité de vie. Située entre deux châteaux d'eau naturels, la ressource eau est présente, mais inégalement répartie. Les milieux naturels sont riches et nombreux. Il existe des espaces de préservation de la faune et de la flore qui favorisent la présence d'espèces animales et végétales remarquables : le gypaète barbu, le vison d'Europe, l'aster des Pyrénées, la gentiane ligurienne... Midi-Pyrénées est la deuxième forêt française : elle fournit du bois et absorbe le CO₂, gaz à effet de serre. Les haies, boqueteaux et prairies maintiennent aussi la diversité biologique.

Incertitudes et vigilances nécessaires. La qualité de l'eau varie : acceptable pour les eaux superficielles, mais préoccupante pour les eaux souterraines. La potabilité est inégale. L'utilisation de produits phytosanitaires est responsable de pollutions diffuses. Les sols sont également menacés en raison de l'artificialisation ou de leur surexploitation. Un inventaire historique a identifié l'ensemble de sites potentiellement pollués. De nombreux milieux naturels « ordinaires », non protégés, comme les bords de chemin, les haies... méritent attention.

Quelques risques majeurs. Certains phénomènes naturels sont spécifiques à la région, comme les mouvements de sols argileux qui, lorsqu'ils sont bâtis, sont préjudiciables pour l'urbanisme. Midi-Pyrénées est également au 5^e rang français pour la fréquence de ses coulées de boue. 6 % du territoire régional est en zone inondable.

3

Comment satisfaire les besoins essentiels à chacun-e ?

Le développement durable entend satisfaire les besoins et les aspirations des personnes, sans compromettre les capacités des générations futures. L'épanouissement et la dignité de chacun-e dépendent de la capacité des sociétés à satisfaire les besoins de première nécessité comme l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'éducation, à la santé, au logement. La richesse des pays développés n'empêche pas la misère sociale et les inégalités.

Dynamisme démographique. Midi-Pyrénées compte 2,6 millions d'habitants et bénéficie d'une croissance démographique dynamique, liée aux apports migratoires d'autres régions comme d'autres pays. Si les nouveaux arrivants sont plutôt des jeunes, la population a néanmoins tendance à vieillir.

La précarité en hausse. Côté formation et emploi, la région souffre de plusieurs handicaps. On gagne moins bien sa vie en Midi-Pyrénées où le salaire régional moyen est inférieur de 6,2 % au salaire national moyen. Le chômage, qui frappe 9,8 % de la population, est plus fort chez les femmes. La précarité financière progresse partout, touchant 12 % de la population : 9,7 % des citoyens-ne-s touchent l'un des cinq minima sociaux.

• Le **desman des Pyrénées** — mammifère aussi appelé rat-trompette, taupe aquatique — espèce rare et endémique des Pyrénées est présent sur le territoire régional.

• Les **seniors de 60 ans et plus** devraient être beaucoup plus nombreux (+ 22 % par rapport à 1999) selon un scénario tendanciel. Ils représenteraient plus d'un quart de la population totale de Midi-Pyrénées dès 2010.



La précarité professionnelle touche principalement les jeunes et les femmes. Le logement social, en très faible progression annuelle, ne permet pas à toutes les familles déjà fragilisées d'accéder à ce type de logement.

Une qualité de vie néanmoins. En dépit de ces indicateurs qui témoignent d'une fragilité sociale, il fait bon vivre en Midi-Pyrénées. L'espérance de vie est plus élevée qu'en France, ce qui a des incidences sur le vieillissement de la population. Le taux de mortalité par suicide est l'un des plus faibles, tout comme l'alcoolisme...

4

Quelle cohésion sociale et quelle solidarité entre les territoires et entre les générations ?

La croissance n'implique pas le progrès social. Des inégalités persistent aux quatre coins de la planète, en France et en région Midi-Pyrénées. Or la cohésion entre les personnes, donc entre les territoires et entre les générations, est une priorité du développement durable. La prise en compte des risques industriels relève de cette problématique.

Croissance urbaine, dépeuplement rural. Un-e habitant-e de Midi-Pyrénées sur deux vit dans l'une des dix-huit villes centres de pôles urbains. Un tiers de la population régionale habite l'aire urbaine de Toulouse. Les petites villes et les gros bourgs se renforcent tandis que le dépeuplement rural se poursuit. Si le vieillissement s'accroît dans les zones rurales, la population active se concentre dans les agglomérations. Cette situation, où s'opposent urbanité et ruralité, a des incidences sur les besoins de la population, sur les services.

Des inégalités demeurent. L'inégalité d'accès au service public existe. Certaines zones sont par exemple sous-médicalisées. S'agissant de l'exposition aux risques, l'explosion de l'usine AZF de Toulouse a marqué. Si la région Midi-Pyrénées est globalement moins exposée aux risques industriels que d'autres régions fortement industrialisées, la population a intégré cette éventualité comme une composante locale.

Un sentiment identitaire. Malgré la mosaïque de cultures et de paysages qui composent Midi-Pyrénées, il se dégage un sentiment d'identité régionale. Les Midi-Pyrénéens sont attachés à leur région.

• Même si son développement profite à de nombreux autres territoires, l'**aire urbaine de Toulouse concentre beaucoup d'éléments** : la population, les logements, les services, l'emploi mais aussi souvent les difficultés sociales.

5

Quels modes de production et de consommation responsables ?

La consommation de biens et de services, tout comme la recherche de la rentabilité à court terme, est à l'origine de nombreux dommages causés à la planète. La responsabilité consiste aujourd'hui à imaginer des modes de production et de consommation plus responsables, ce qui est l'affaire des entreprises et des consommateurs.

Une situation en demi-teinte. Localement, la consommation énergétique est en constante augmentation. L'économie régionale est fortement carbonée, ce qui signifie qu'elle a recours aux énergies fossiles. Si l'artisanat reste la première entreprise régionale, l'économie sociale et solidaire — particulièrement vive et active — emploie 9 % des salarié-e-s. Parce qu'elle favorise le service de proximité et le lien social, elle constitue une richesse pour le territoire. Les entreprises sont plutôt moins engagées dans des démarches de formation que la moyenne nationale.

• **L'empreinte écologique** est une mesure de la pression qu'exerce l'être humain sur l'environnement. Elle évalue la surface nécessaire pour satisfaire sa consommation de ressources et ses besoins d'absorption de déchets.



Des démarches exemplaires, pourtant. Midi-Pyrénées est la première région de France pour son agriculture biologique par la valeur absolue de surface. Il existe quarante associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, qui rapproche le consommateur du producteur. Trente territoires élaborent un agenda 21, 500 entreprises se sont engagées dans une démarche environnementale. 63 constructions, dont sept lycées, tiennent les objectifs de la Haute qualité environnementale.

Les enseignements de l'empreinte écologique. Si tous les habitants du monde vivaient comme les citoyens de Midi-Pyrénées, il faudrait alors les ressources de trois planètes pour satisfaire leurs besoins. Ces besoins sont un peu supérieurs à la moyenne nationale, notamment en raison des transports.

6

Quelles relations entre citoyen-ne-s et élu-e-s, quelle gouvernance ?

La gouvernance désigne de nouvelles formes de l'action publique. Elle repose sur des pratiques collectives qui valorisent la négociation, le partenariat, le dialogue et l'écoute. Le développement durable suggère ces nouvelles méthodes, plus collectives, plus transversales, donc une nouvelle citoyenneté.

Des espoirs de changement. Ces nouvelles démarches sont encore peu mises en œuvre : elles peuvent s'appuyer sur des pratiques de partage et d'engagement acquises et riches, notamment dans les secteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire. Ils peuvent servir de trame féconde à l'instauration de nouvelles formes de relations.

Des initiatives de dialogue. Les différentes démarches de développement durable, dont les agendas 21 locaux, financés par la Région et l'Ademe, favorisent la concertation et les échanges avec les citoyens. Il existe aussi des initiatives remarquables à l'occasion par exemple de l'élaboration de la Charte du nouveau parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, de l'élaboration des contrats de rivière ou encore de la préparation de certains schémas départementaux cynégétiques, qui s'appuient sur la participation des personnes les plus concernées.

L'impulsion régionale pour la concertation. Les élus régionaux sont porteurs d'une telle volonté. La concertation vise à être exemplaire pour l'élaboration de l'agenda 21 régional, dont le diagnostic préalable présenté dans ce document témoigne de la volonté d'informer pour mieux échanger. La Région associe les citoyens afin d'identifier des actions tenant compte des grands objectifs de préservation des ressources et des personnes qu'induit le développement durable.

• **L'agenda 21 régional** fait l'objet d'une large concertation. Une enquête vers tous les foyers sera réalisée à l'été 2006. Un groupe citoyen de concertation fournira un avis éclairé aux responsables politiques. Les habitants qui le composent interviennent au titre d'experts de leur qualité de vie, pour que les orientations et actions de l'agenda 21 soient plus proches des besoins de la population.



Le diagnostic, dont vous venez de prendre connaissance, témoigne des faiblesses et des menaces qui offrent des pistes d'amélioration. Il souligne des opportunités et des atouts qui sont aussi à comprendre comme des leviers d'actions futures. Place maintenant au débat ! Place à l'imagination et aux idées pour offrir à Midi-Pyrénées les fondations de son développement durable.

Document réalisé en mai 2006 par la Direction du développement durable de la Région Midi-Pyrénées, en collaboration avec l'Arpe et l'Insee, avec l'assistance d'ABCD Durable et de Cités Plume.

A partir du site de la Région (www.midipyrenees.fr), vous pouvez télécharger le diagnostic technique et apporter votre contribution



Agenda 21 régional Midi-Pyrénées
Vers un diagnostic territorial – présentation synthétique
20 mai 2006